

REMARQUES
au sujet de quelques *Spercheus* africains

PAR
A. D'ORCHYMONT

Les *Spercheus* africains sont d'une identification difficile à cause de l'insuffisance des descriptions des auteurs qui se sont occupés de ces coléoptères. Au reste, j'ai pu remarquer que je n'avais pas été le seul à éprouver ces difficultés, car la collection de feu A. KNISCH, de Vienne, contient des exemplaires que cet entomologiste considérait comme appartenant à *S. crenulatus* et à *S. interruptus* FAIRMAIRE et qui, je crois, ne sont pas correctement nommés. Grâce à l'amabilité de M. le Dr L. GILL, directeur du South African Museum, j'ai pu voir les types de PÉRINGUEY, dont deux sont uniques, et le Muséum de Paris m'a communiqué un couple de *S. humeralis* RÉGIMBART. Quant aux deux espèces déjà nommées de FAIRMAIRE, leur type n'existe pas dans la collection de ce dernier; la seconde fut rapportée d'Obock en un seul exemplaire par le Dr GAUJAN, mais il n'a pas été possible de retrouver trace de la collection formée par ce dernier, collection qui vraisemblablement devait comprendre ce type unique. Quant au *S. hovanus* FAIRMAIRE, unique aussi et décrit de Madagascar, il existe à Paris mais malgré ma demande, et malgré la bonne volonté de M. BÉNARD, du Muséum de Paris, il ne m'a pas été donné de le voir, parce que unique. Au point de vue pratique et quant à sa divulgation, cette espèce se trouve donc au même niveau que sa congénère l'*interruptus*, dont le type paraît perdu, puisque l'exemplaire unique d'*hovanus* est inaccessible aux entomologistes étrangers qui désirent vérifier la détermination antérieure et reconnaître l'espèce. Seule la diagnose, il me semble, doit compter dans des occurrences pareilles, puisque le type ne peut remplir le rôle que par définition l'auteur lui assignait: être pour tout le monde le standard de l'espèce reconnue et décrite. Or, les diagnoses des trois espèces dont il s'agit sont bien pauvres, écourtées,

peu soignées même ; dans tous les cas, elles ne permettent pas de situer les animaux qu'elles prétendent caractériser, dans l'ensemble des formes africaines connues. Cependant, en ce qui concerne le *S. crenulatus*, je pense l'avoir reconnu dans des matériaux provenant de Somalie, le pays d'origine.

Il faut éliminer tout d'abord du genre *Spercheus* le *S. australis* PÉRINGUEY de l'Ovampoland (Afrique occidentale, au Sud de l'Angola) dont j'ai vu le type unique, conservé au Musée du Cap, comme je l'ai dit: c'est un *Berosus* s. str. ! L'espèce existe également au Transvaal et au Congo belge et — heureusement — ne paraît pas encore avoir été redécrite sous un autre nom. C'est apparemment la sculpture des élytres, dont les stries sont accolées vers l'intérieur à un rebord costiforme, qui a induit l'auteur en erreur au sujet de l'attribution générique. Je m'explique aussi maintenant certains passages du travail de PÉRINGUEY qui me paraissaient étranges. Si cependant ce type unique n'avait pu être examiné, le catalogue du groupe qui nous occupe aurait continué sans doute encore longtemps à renseigner le nom *australis* et toutes les tentatives pour interpréter l'espèce qui porte ce nom auraient été vaines !

Ce n'est pas la première fois que je fais un sérieux et consciencieux effort pour arriver à une compréhension quelque peu objective du *S. interruptus* FAIRMAIRE (1892), mais toujours sans arriver à un résultat satisfaisant. L'auteur opposait l'espèce dans sa description à *senegalensis* CAST. qui en différait : 1° par la première côte des élytres "entière et les autres obsolètes" (1) ; 2° par le chaperon "sinué en avant avec deux angles assez pointus". Cette dernière particularité est surtout apparente chez les mâles, et comme la tête d'*interruptus* est décrite comme étant "antice fere truncato", il se pourrait que FAIRMAIRE ait opposé la ♀ de sa nouvelle espèce à un ♂ de celle qu'il lui compare. Il ne reste donc que le 1° à considérer. Mais les textes latin et français sont en partie incompréhensibles pour moi pour autant qu'ils visent les côtes élytrales. La comparaison de ces deux textes (2) me fait penser

(1) Cela n'est que rarement le cas : la plupart des *senegalensis* ont ordinairement les autres côtes plus ou moins bien indiquées, surtout la troisième. CASTELNAU ne disait-il pas déjà, dans sa diagnose de 1832 : « élytres avec... quatre côtes sur chacune, alternativement très fortes et plus faibles » ?

(2) Voici les deux passages visés :

- « Elytris... utrinque costulis quatuor nitidis..., 1a ante medium subito elevata » et postice abrupte interrupta, postice mediocri, ... » et
- « Cette espèce est remarquable par la première côte des élytres dont la » partie anté-médiane s'élargit et se relève assez fortement, puis se termine » plus brusquement en finissant comme les autres, mais un peu plus courte et » plus carénée à l'extrémité... ».

cependant que FAIRMAIRE a observé une côte interne portant au premier tiers de sa longueur une élévation en forme de bosse allongée, comme interrompue ensuite et finissant brusquement, son extrémité étant un peu plus carénée que les côtes voisines. D'aucune façon, on ne peut en déduire que cette première côte se termine dans une forte bosse postérieure, comme c'est le cas dans *S. Gérardi* m., dont aucun exemplaire ne m'est d'ailleurs parvenu des parties orientales de l'Afrique et dont un individu du Kamerun a cependant été étiqueté *interruptus* FAIRM. par KNISCH dans sa collection. La première côte de *Gérardi* ♀ est d'ailleurs entière comme celle de *senegalensis*. Je ne connais aucun *Spercheus* africain présentant la disposition décrite par l'auteur et qui rappelle plutôt ce qui existe chez *S. platycephalus* MAC LEAY de Malaisie (Java, Bornéo, Sumatra), de Nouvelle Guinée, d'Australie et de Nouvelle Calédonie. Tous les sujets du groupe du *senegalensis* reçus d'Abyssinie ou de Somalie (Obock est situé entre ces deux contrées) appartenaient soit à cette espèce, soit à *crenulatus*.

Quant au petit *S. hovanus* FAIRMAIRE, 1903, il est comparé aussi à un *senegalensis*, probablement encore de sexe ♂, et semble, comme *interruptus*, établi sur une femelle (cf. "bord antérieur [de la tête] à peine biangulé au lieu d'être bidenté"). De par ce fait, la diagnose perd presque toute valeur. Il faudrait conclure aussi de ce rapprochement que FAIRMAIRE n'a pas connu la femelle de *senegalensis* ou bien qu'il a interprété celle-ci autrement.

Quoi qu'il en soit, en présence de ces lacunes et de ces obscurités, je me vois obligé, bien malgré moi, de renoncer à comprendre correctement les deux espèces qui viennent d'être passées en revue.

L'étude de l'armure génitale mâle est d'un grand secours pour la définition des différentes formes composant le genre *Spercheus*. Cette armure est cependant du type trilobé ordinaire sans les multiples et importantes différenciations qu'on rencontre dans le genre *Neohydrophilus*. Mais la morphologie de cet organe est cependant très stable : elle livre des caractères suffisamment divergents et d'une constance telle qu'il est permis d'affirmer qu'ordinairement on se trouve en présence d'espèces différentes.

Tous les exemplaires disséqués avaient l'abdomen bordé du côté ventral d'une très étroite et très mince membrane transparente. Ce caractère est probablement générique.

Une chose digne de remarque encore, c'est que la courte strie juxtaposée est continuée tout contre la suture à une série régulière de pores sétigères beaucoup plus fins, qui atteint l'extrémité de l'élytre.

Les mâles se reconnaissent toujours à leur chaperon plus profondément et plus triangulairement échancré au bord antérieur, ce bord, de chaque côté de l'échancrure, franchement avancé en dent aiguë.

Le tableau qui suit permet de distinguer les espèces qui me sont connues ; il comprend aussi deux formes que je crois nouvelles.

1. Tête sans tubercules entre les yeux chez la femelle comme chez le mâle.

2. Première côte des élytres, contre la suture, absente ou peu apparente. Taille généralement petite : 2,5-3,5 mm., exceptionnellement 4 mm. Paramères de l'édéage beaucoup plus courts que le lobe central (fig. 1 et 2).

3. Crénélures du pronotum extrêmement fines, à peine apparentes. Taille plus petite. Pronotum plus régulièrement bombé avec les deux impressions obliques médianes presque effacées, surtout chez le ♂, disque très superficiellement ponctué. Forme plus courte, plus large, vue de côté plus hautement convexe. Ponctuation élytrale plus confluyente, surtout chez le ♂, les points plus superficiels que chez *Cerisyi*, les intervalles plus étroits et nullement brillants (1).

♂ (2). Forme presque hémisphérique, corps vu de côté à gibbosité postéro-médiane très peu accusée, le limbe des élytres sans sinus rentrant sous l'épaule et les côtes élytrales pratiquement absentes, même la 4^e. Edéage (fig. 1) sans flagellum saillant.

♀ (fig. 1 bis). Forme un peu plus grande, à limbe des élytres plus explané et garni sous l'épaule d'un sinus rentrant, au dessus de ce sinus d'une dépression de chaque côté de la base de la 4^e côte. La côte interne est très peu discernable, la gibbosité qui la termine plus accusée que chez *Cerisyi*, de sorte que l'extrémité des élytres vus de côté est plus abruptement déclive à partir de cette gibbosité jusqu'à l'angle sutural ; 2^e côte à peine visible, 3^e et 4^e davantage, mais surtout vers leur commencement, à la base 1. *S. humeralis*.

(1) Pour autant que le nettoyage assez défectueux des deux coltypes permette de le voir.

(2) Le caractère très net, tiré de l'échancrure antérieure du chaperon n'est plus répété ici.

3'. Crénélures du pronotum bien apparentes. Taille ordinairement plus grande. Pronotum plus gibbeux au milieu antérieurement, même chez le ♂, avec les deux impressions médianes obliquement divergentes ordinairement plus apparentes, disque plus franchement ponctué, les points étant plus accusés, plus profonds et plus nombreux. Forme large et courte, ou plus étroite et allongée, mais toujours moins convexe, plus aplatie vue de côté, moins abruptement déclive postérieurement, sans sinus rentrant du limbe des élytres, sous l'épaule, chez la ♀ et à côtes élytrales — au moins la 4^e (externe) — plus accusées chez le ♂. Ponctuation élytrale plus espacée, les points plus profonds et plus écartés les uns des autres, leurs intervalles plus lisses et plus brillants. Edéage (fig. 2) avec un flagellum saillant plus ou moins long 2. *S. Cerisyi*.

2'. Première côte des élytres toujours bien indiquée. Taille supérieure, 3,5 mm. et plus. Lobe central de l'édéage sans flagellum saillant. Paramères plus longs, atteignant presque l'extrémité du lobe central (fig. 3 à 5).

4. Première côte des élytres ne se perdant pas à son extrémité dans un tubercule bien saillant.

5. Première côte plus saillante que les autres, se terminant brusquement, mais non anguleusement, en arrière ; la 3^e plus saillante postérieurement ; les 2^e et 4^e plus faibles. Edéage : voir fig. 3 3. *S. senegalensis*.

5'. Les quatre côtes des élytres sont bien marquées et presque de même force, la première ne se termine pas aussi brusquement à l'extrémité. Edéage : voir fig. 4 4. *S. crenulatus*.

4'. Première côte se perdant dans un fort tubercule comme dans l'espèce suivante, plus saillante chez le ♂, surtout à la base où elle est ordinairement plus épaissie que dans l'autre sexe ; les 2^e à 4^e côtes plus ou moins obsolettes. Edéage : voir fig. 5 5. *S. Gérardi*.

1'. Tête avec deux tubercules lisses, brillants et glabres entre les yeux (la ♀ seule est connue). Première côte peu saillante, se terminant en arrière, avant d'atteindre l'extrémité, dans un très fort tubercule

horizontal ; les 2^e et 3^e très faibles ; la 4^e un peu plus saillante.
(Fig. 6) 6. *S. Burgeoni*.

1. *S. humeralis* RÉGIMBART, 1906. — Cette très petite espèce (♂ : $2\frac{1}{3} \times 1\frac{1}{4}$ mm. ; ♀ : $2\frac{1}{2} \times 1\frac{1}{2}$ mm.) de la baie de Kavirondo diffère de *Cerisyi* par les particularités signalées dans le tableau qui précède, surtout, chez la ♀, par l'échancrure du bord latéral dilaté des élytres sous l'épaule, cette échancrure étant accompagnée d'une petite dépression de chaque côté de la côte externe (4^e), ce qui permet de distinguer la base de cette côte, l'insecte étant examiné de dessus. Je me suis étendu sur ces particularités dans la table à cause de la rareté apparente de l'insecte, qui n'a plus été repris depuis sa description. L'exemplaire auquel RÉGIMBART faisait allusion, comme ne présentant pas ce sinus rentrant, est un mâle. Ce que l'auteur dit de

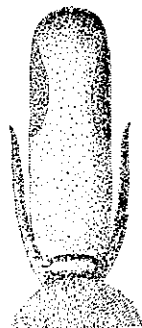


Fig. 1. — *S. humeralis*
RÉGIMBART, ♂. Edéage
vu dorsalement.

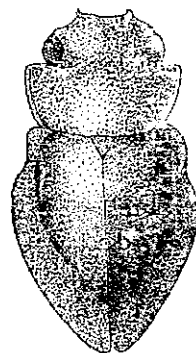


Fig. 1 bis. — *S. humeralis*
RÉGIMBART, ♀.

l'espèce dans sa diagnose s'applique presque entièrement à l'autre sexe. Le petit mâle que j'ai vu a un faciès très différent de celui de la ♀, la forme étant plus hémisphérique, plus régulièrement convexe, avec le limbe des élytres beaucoup moins étalé tout autour. L'édéage (fig. 1) ne présente pas de flagellum saillant, le lobe central paraît énorme à côté des menus paramères et est très obtus à l'extrémité.

2. *S. Cerisyi* GUÉRIN-MÉNEVILLE, 1842. — Cette espèce, un peu moins petite, est très variable comme forme générale et sculpture du dessus. Les exemplaires typiques d'Egypte sont plutôt larges et courts, avec les quatre côtés des élytres très faibles. Mais ces dernières peuvent

s'effacer complètement, au moins sur le disque, ou bien être tout à fait distinctes. Le calus postérieur dans lequel se termine la côte interne est d'ordinaire très faible et bien visible seulement de côté. Chez certaines femelles, d'Abyssinie notamment, la quatrième côte s'accuse beaucoup plus que les autres, elle s'épaissit et s'élargit notablement formant comme un empattement allongé avant d'atteindre l'extrémité de l'élytre, au niveau du faible calus terminal de la côte interne. Entre la première côte et la série de fins pores suturaux, il y a ordinairement trois rangées longitudinales assez régulières — les deux externes tout au moins — de points assez gros et assez rapprochés dans les deux sens ; entre la 1^e et la 2^e côtes et entre celle-ci et la 3^e, on observe habituellement quatre rangées moins régulières, plus embrouillées. La sculpture du pronotum est variable aussi. Ordinairement, il y a deux impressions assez éloignées l'une de l'autre et placées obliquement, divergentes, un peu après le milieu du disque. La ponctuation est assez grossière, distribuée très irrégulièrement et plus densément au milieu que latéralement, laissant ordinairement plusieurs espaces lisses sur les côtés et un autre médian qui s'allonge et se termine postérieurement dans un petit sillon longitudinal. D'autres fois, cette ponctuation est plus fournie au milieu de chaque côté de l'espace lisse, les points se pressent de-ci de-là les uns contre les autres dans certaines directions et les intervalles lisses restants donnent à la surface un aspect plus ou moins verruqueux. Au Congo belge (Boma, Chiloango) il en existe une forme de taille généralement plus petite et à côtes élytrales plus saillantes, mais l'édéage décrit plus loin ne présente pas de différences, si ce n'est que le flagellum paraît d'ordinaire un peu plus long.

Le *S. crenaticollis* d'Afrique orientale est distingué par RÉGIMBART de *Cerisyi* : 1^o par la forme moins courte et généralement un peu plus grande ; 2^o par la tête plus distinctement bilobée en avant ; 3^o le pronotum plus fortement crénelé sur les bords et 4^o les côtes des élytres plus marquées. Le second de ces points me fait penser que l'auteur n'a pas rigoureusement séparé ses exemplaires par sexes avant de faire ses comparaisons. Quant aux trois autres caractères, RÉGIMBART lui-même en constatait la variabilité ; si les exemplaires d'Afrique orientale sont ordinairement un peu plus étroits et plus allongés, ces caractères ne peuvent cependant servir à différencier *crenaticollis* de *Cerisyi*. Le passage de la diagnose latine "costis...", 3 multo brevior et ad basin extus plus minus callosa " vise apparemment l'épaule qui s'étire vers l'arrière en une callosité humérale plus ou moins allongée entre la 3^e et la 4^e côtes, ces côtes étant presque inexistantes au niveau de la callosité.

Il y a des *Cerisyi* d'Égypte qui présentent également cette disposition. L'édéage de *crenaticollis* ne me paraît pas différent de celui de *Cerisyi*. Le premier de ces noms avait d'ailleurs déjà été mis en synonymie du second, mais avec un point d'interrogation, dans le catalogue KNISCH, 1924.

Quant au *capicola* de PÉRINGUEY, l'examen d'un exemplaire comparé au type par l'auteur, probablement de sexe ♂ (Wijnberg, octobre 1881), mais pas en très bon état, incapable dans tous les cas de supporter les risques d'une dissection, ne me permet de le distinguer de *Cerisyi* que par la taille plus grande ($4 \times 2,5$ mm.), le pronotum plus convexe au milieu et la ponctuation générale du dessus plus grossière. Ce n'est tout au plus qu'une race géographique de l'espèce de GUÉRIN-MÉNEVILLE. Il faudra attendre de nouveaux matériaux de l'Afrique du Sud pour en décider définitivement.

L'édéage de *S. Cerisyi* (fig. 2) est remarquable et très différent de

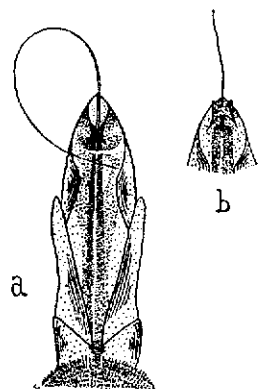


Fig. 2. — *S. Cerisyi* GUÉRIN-MÉNEVILLE. Édéage vu dorsalement. Extrémité chitineuse externe du tube éjaculateur affaissée et montrant la pseudo-ouverture terminale du lobe central en a; cette extrémité en place par turgescence de ce lobe en b. La longueur du flagellum varie individuellement. Par transparence, on voit les puissants muscles qui entourent le canal éjaculateur interne.

celui d'*humeralis* et de ceux qui seront décrits plus loin. Le lobe central est épais et assez court, en ogive à l'extrémité, débordant assez longuement les paramères qui sont presque droits et peu différenciés. Ces derniers sont régulièrement atténués de la base au sommet, lequel n'est pas aigu. Le canal interne fait saillie au bout du lobe central sous forme d'une petite paroi mi-cylindrique et chitineuse, à peine aussi longue que

large, qui limite du côté dorsal la pseudo-ouverture terminale. De cette pseudo-ouverture sort un long flagellum filiforme, au bout duquel se trouve la véritable ouverture, tout à fait microscopique, de l'organe. Ce tube vraiment capillaire est attaché au sac interne qui n'est évaginé sans doute que pendant la copulation. On ne remarque rien de semblable chez les autres espèces.

3. *S. senegalensis* LAPORTE DE CASTELNAU, 1832. — L'édéage est d'une constance remarquable dans tous les mâles que j'ai pu examiner (Congo belge, Soudan, Somalie, Abyssinie, Rhodésie). Je n'ai pas encore vu d'exemplaires du Sénégal proprement dit, d'où l'espèce fut décrite. Le lobe central (fig. 3) est élargi au milieu et présente sou-

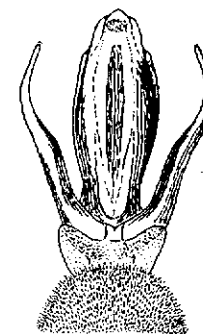


Fig. 3. — *S. senegalensis* LAPORTE DE CASTELNAU. Édéage vu dorsalement.

vent avant l'extrémité comme une espèce d'épaulement qui, en réalité, n'est que le rebord d'un sclérite bifide du côté ventral, débordant plus ou moins le lobe central et l'entourant à la base comme une gaine.

Les paramères (écartés du lobe central pour la facilité du dessin) sont fortement courbés dans leur seconde moitié et atteignent presque en longueur l'extrémité du lobe central.

Le *S. algoensis* PÉRINGUEY, 1892, de la baie de Delagoa, d'après le type unique que j'ai vu (South African Museum), un ♂ à en juger par la forme du chaperon, n'est pas différent du *senegalensis*. Je possède un exemplaire de Durban (Natal), mais c'est une femelle. Quant au *distinctus* FAIRMAIRE, 1893, de Bagamoyo et de Nossi-Be, déjà placé en synonymie de *senegalensis* par l'auteur lui-même en 1903, ce nom s'applique aux individus dont l'extrémité de la 3^e côte des élytres est très saillante.

4. *S. crenulatus* FAIRMAIRE, 1893. — Cette espèce, de Somalie, me paraît valide, d'après les exemplaires de cette contrée que j'ai vus.

Elle se distingue immédiatement par l'allure égale, comme convexité, des quatre côtes élytrales. D'après FAIRMAIRE, les côtés du pronotum seraient très légèrement festonnés ("prothorace lateribus obsolete crenulato"). Ce détail m'a mis longtemps dans le doute au sujet de l'exactitude de ma détermination, car c'est *senegalensis* qui a le bord du corselet très légèrement crénelé, tandis que chez *crenulatus* ce bord est pourvu d'une dentelure plus saillante. Je suis convaincu maintenant que FAIRMAIRE a confondu les deux espèces en rédigeant sa diagnose. D'ailleurs, pourquoi le nom *crenulatus* qu'il a donné à son espèce ? L'édéage (fig. 4) est très différent comme forme de celui de *senega-*

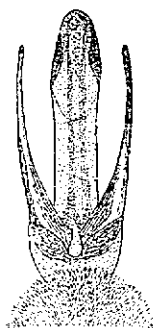


Fig. 4. — *S. crenulatus* FAIRM. Edéage, vue dorsale.

lensis : le lobe central est plus allongé, nullement élargi au milieu et son extrémité est en ogive arrondie au bout. Les paramères sont aussi plus rapidement amincis, déjà à partir du milieu, et peu courbés. Comme on l'a vu, KNISCH a interprété cette espèce autrement que moi, mais seulement en collection.

5. *S. Gérardi* n. sp. — *S. elongatus*, capite haud tuberculato, prothorace lateribus obsolete crenulato, elytris quadricostatis, 1^a fortiter elevata antice validiore, postice in tuberculo terminata sed apicem haud attingente, 2^a, 3^a, 4^a minus elevatis, 2^a, 4^a apicem attingentibus, 3^a abbreviata.

Type : ma collection, Katanga (P. GÉRARD), 3,5 × 1,75 mm. (Tête rentrée), ♂.

Cette espèce est plus étroite que *senegalensis*, dont elle a à peu près la taille, car il y a des exemplaires qui ont 4 mm., et plus atténuée en

arrière ; elle s'en distingue immédiatement par le tubercule très saillant qui, chez le ♂ comme chez la ♀, garnit l'extrémité de la première côte vers le commencement du quatrième quart de l'élytre. Au reste, voici les différences que j'ai pu relever :

S. senegalensis

Echancrure du chaperon plus profonde, plus anguleuse au fond, surtout chez le ♂. Chez la ♀, l'échancrure est encore bien distincte.

Pronotum un peu plus long, son bord antérieur moins profondément échancré derrière les yeux à bords latéraux légèrement, mais néanmoins assez distinctement festonnés.

Première côte élytrale plus saillante, s'éloignant légèrement du bord sutural à hauteur de l'écusson et se terminant, en s'abaissant brusquement le long de la déclivité postérieure de l'élytre sans former de tubercule proprement dit.

Troisième côte ordinairement plus saillante, au moins à l'extrémité.

S. Gérardi

Echancrure plus superficielle, les dents latérales moins aiguës, même chez le ♂. Chez la ♀, l'échancrure est peu accusée.

Pronotum proportionnellement plus court, son bord antérieur plus profondément échancré derrière les yeux, les crénelures latérales présentes, mais très faibles, difficiles à voir.

Première côte moins saillante, droite, ne s'éloignant pas vers l'extérieur à hauteur de l'écusson, ordinairement plus épaisse à la base, surtout chez le ♂, se terminant postérieurement dans un tubercule très apparent, lorsque l'insecte est vu de côté.

Deuxième à quatrième côtes très peu saillantes.

La ponctuation des élytres est assez semblable dans les deux espèces, c'est-à-dire assez grossière, assez dense et disposée sans ordre si ce n'est le long de la suture, le long des côtes où l'on remarque un alignement irrégulier de points. Les intervalles des points sont brillants. Extérieurement, il y a encore, et dans les deux espèces, deux séries de points qui s'éloignent légèrement l'une de l'autre avant d'atteindre l'épaule dans la partie élargie du limbe de l'élytre. Le calus huméral porte quelques pores beaucoup plus fins et beaucoup plus rapprochés donnant insertion à de fines soies claires très caduques. De pareilles soies ou écailles se remarquent aussi sur le bord sutural, les côtes et le tubercule postérieur. La coloration est d'un brun obscur et sale.

L'édéage (fig. 5) est très différent aussi de celui de *senegalensis* : le

lobe central est très long et à côtés presque parallèles, à peine épaissi en avant du milieu ; l'extrémité est visiblement tronquée, les paramères sont allongés, très amincis à partir du milieu et presque droits.

Outre le type, je possède une ♀ de même provenance (la première

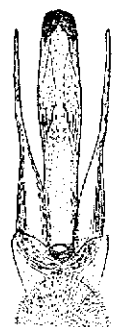


Fig. 5. — *S. Gérardi* n. sp. Edage, vue dorsale.

côte élytrale n'est pas épaissie en avant dans cet exemplaire) et j'ai vu des spécimens du Congo belge (Boma Sundi, Boma, Chiloango, Zambi etc.), du Gabon, du Dahomey, du Kameroun (1 ♀, coll. KNISCH, déterminée comme *interruptus* FAIRMAIRE), de l'Angola (Benguela, de Dongo au Kubango).

6. *S. Burgeoni* n. sp. (fig. 6). — *S. sat elongatus*, postice attenuatus capite inter oculos bituberculato, tuberculis glabris, laevibus, prothorace lateribus fere recto, obsolete crenulato, postice angustato, disco antice transversim gibboso, angulis anticis subacutim prolongatis ; elytris quadricostatis, 1^a levissime elevata, postice in tuberculo terminata sed apicem haud attingente, 2^a, 3^a 4^a minus elevatis, 2^a pene 4^a apicem attingentibus, 3^a abbreviata, angulis posticis divaricatis et subacutim prolongatis.

Type : Musée du Congo, Soudan : Malakal (L. BURGEON), 5 × 2,5 mill., ♀.

Distincte de toutes les espèces africaines connues par la tête bituberculée entre les yeux, les tubercules étant glabres et lisses, noirâtres, et les élytres prolongés chacun à l'angle sutural en une dent à bords relevés et laissant à leur extrémité une échancrure triangulaire.

Chaperon à bord antéro-médian peu profondément échancré en avant (♀), son milieu longitudinalement tectiforme avec un enfoncement de chaque côté ; entre les yeux, un peu plus antérieurement, on remarque un arc transversal saillant dont l'ouverture est dirigée vers l'arrière du

corps et dont les extrémités se terminent de chaque côté dans le tubercule, très saillant et laissant une dépression très profonde au milieu.

Pronotum en trapèze beaucoup plus étroit postérieurement qu'antérieurement, à côtés latéraux presque droits, très faiblement festonnés, à côté postérieur presque droit également, seulement un peu plus avancé en courbe large vers l'écusson, à côté antérieur fortement et profondément bisinué, le milieu couvrant en courbe large l'arrière du sommet de

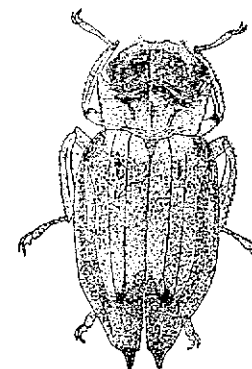


Fig. 6. — *S. Burgeoni* n. sp., ♀.

la tête, de sorte que les angles antérieurs sont fortement avancés et subacuminés. Le disque est rugueux, comme ridé en travers, fortement relevé en avant, derrière les tubercules médians de la tête, en forme de ride transversale courbe, avec une dépression au milieu qui est la continuation d'un sillon longitudinal médian plus accusé postérieurement.

Elytres allongés ayant leur plus grande largeur vers le milieu, fortement atténués en arrière, avec un limbe assez accusé surtout dans la première moitié ; postérieurement elles se terminent en dent comme il a été dit. Les quatre côtes sont peu saillantes, la première et la quatrième étant les plus accusées, la première se perd dans un fort tubercule postérieur encore plus accusé que chez *Gérardi*, la deuxième est presque obsolète, sauf en arrière, passé le tubercule, où elle s'épaissit subitement et graduellement sans atteindre le bord postérieur dont elle reste éloignée d'un espace moindre que son épaisseur au bout, la troisième se perd même avant d'atteindre le niveau du tubercule, la quatrième plus saillante que la troisième atteint franchement le bord postérieur ; entre les 1^{re} et 2^{es} côtes, à niveau de l'extrémité de l'écusson, il y a en outre une très petite saillie longitudinale costiforme ; le bord sutural est très relevé à partir des tubercules postérieurs. La ponctuation des

élytres est un peu plus fine et plus dense que dans *Gérardi* et *senegalensis*, les intervalles des points plus petits mais brillants comme là. Les tubercules élytraux, le calus huméral et les côtes portent quelques soies ou écailles clairsemées et caduques. On remarque aussi deci delà quelques véritables soies beaucoup plus fines et bien plus longues.

Coloration d'un brun sale obscur, avec de petites taches noires, peu apparentes.

L'espèce a aussi été capturée au Congo belge : Haut Uélé (Dremba) par M. le Dr SCHOUTEDEN.

Le ♂ reste à découvrir. L'exemplaire du Congo belge a été disséqué aux fins de me convaincre que je me trouvais bien en présence du sexe ♀, comme je le pensais : j'ai vu les mésocerques.

* *

Nous ne connaissons rien quant au genre de vie des *Spercheus* africains. Vivent-ils cachés dans la vase des mares et des marais, comme c'est le cas pour notre *emarginatus*? Il faudrait le croire car presque tous les exemplaires sont couverts d'une croûte de matière terreuse étrangère à l'insecte, qui cache les caractères du dessus et qui est difficile à faire disparaître sans endommager la vestiture de soies et d'écailles propre à ce genre.

CATALOGUE DES ESPÈCES AFRICAINES

1. *S. humeralis* RÉGIMBART, 1906. Afrique orientale, britannique.
2. *S. Cerisyi* GUÉRIN-MÈNEVILLE, 1842 Egypte, Abyssinie, Afrique orient., Congo belge.
- crenaticollis* RÉGIMBART, 1906.
? Subsp. *capicola* PÉRINGUEY, 1892 Colonie du Cap.
3. *S. senegalensis* LAPORTE DE CASTELNAU, 1832 Sénégal, Dahomey, Abyssinie, Somalie, Afrique orientale, Congo belge, Soudan, Afrique méridionale.

sulcatus GORY, 1842.

algoensis PÉRINGUEY, 1892.

distinguendus FAIRMAIRE, 1893.

4. *S. crenulatus* FAIRMAIRE, 1893. Somalie.
5. *S. Gérardi* n. sp. Congo bel., Gabon, Dahomey, Kamerun, Angola.
6. *S. Burgeoni* n. sp. Soudan, Congo belge.

Incertae sedis :

7. *S. hovanus* FAIRMAIRE, 1903 Madagascar.
8. *S. interruptus* FAIRMAIRE, 1892. Afrique orientale : Obock.

Je possède en outre encore deux exemplaires africains qui me paraissent appartenir chacun à une espèce inédite. Ce sont tous deux des femelles : je ne crois pas encore le moment venu de les décrire, je désirerais voir de plus amples matériaux. L'un de ces exemplaires a été déterminé par KNISCH *crenulatus*, ce qu'il n'est pas à mon avis.